



ÉNERGIE
OBSERVATION

BILAN ÉNERGÉTIQUE

DE LA RÉUNION 2018

ÉDITION 2019

DOSSIER DE PRESSE

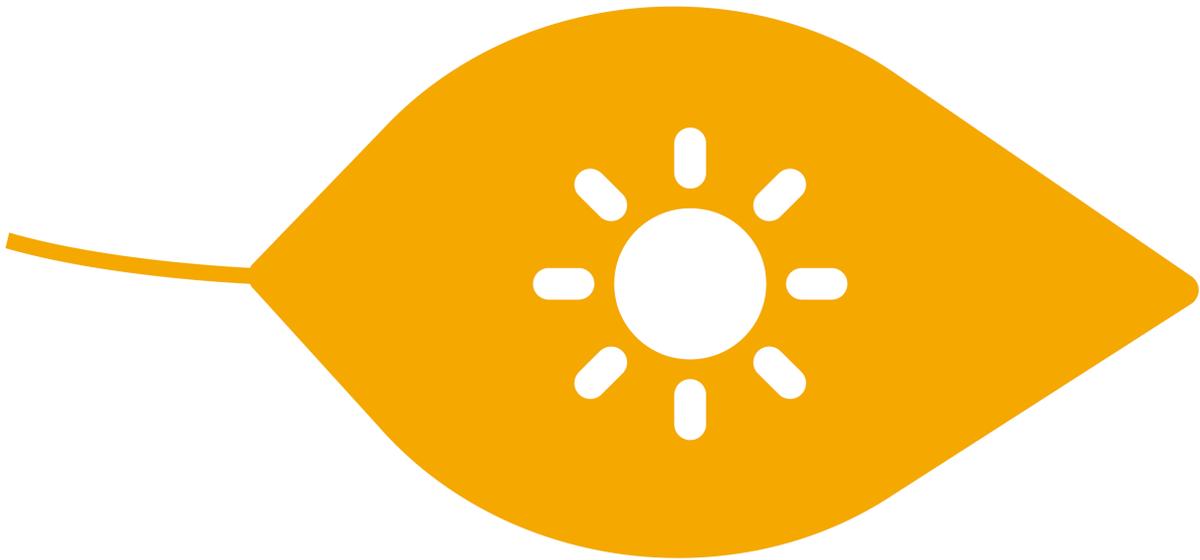


HORIZON
REUNION

Les efforts de chacun commencent-ils à se traduire dans les chiffres ?

Sommaire

Les faits marquants.....	3
La production électrique.....	4
Le secteur du transport.....	5
L'énergie solaire à l'honneur.....	6
Les directives locales et nationales.....	7
Le SRCAE.....	8
La PPE.....	8
Le Schéma Régional Biomasse.....	8
Les acteurs de l'OER.....	9
Cartographie de acteurs.....	10
L'OER et Horizon Réunion.....	11

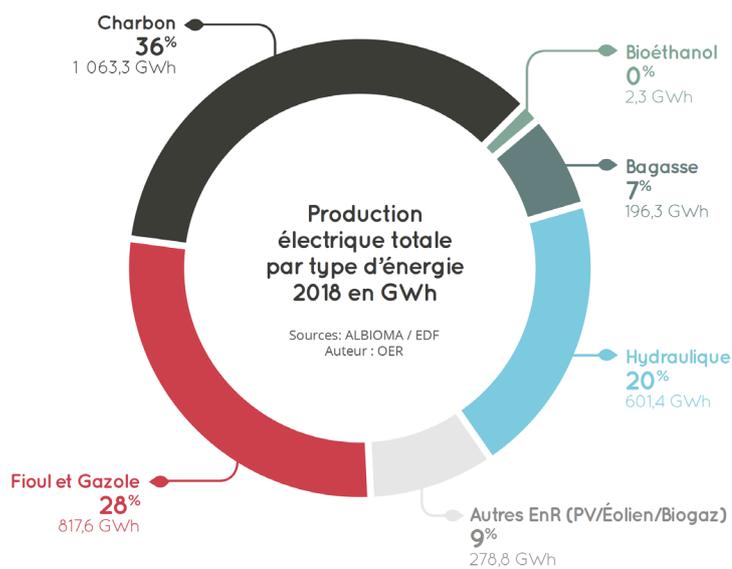


Les faits marquants

La production électrique

Les dilemmes annuels de la météo, présentés comme la variable d'ajustement numéro une dans le mix électrique

Si en 2017, le Bilan Énergétique de La Réunion parle d'une production électrique en demi-teinte pour les énergies renouvelables, l'année 2018 avec son début d'année pluvieux a permis que 36,5 % de la production vient des énergies renouvelables, **soit +4 points par rapport à 2017. La star de ce mix est donc l'hydraulique avec 20% de la production électrique**, suivi du photovoltaïque qui est resté stable.



Bien que la centrale thermique fonctionnant au bioéthanol ait été mise en service industriellement qu'en février 2019, elle a produit 2,3 GWh sur les 5 derniers mois de l'année 2018. Un nouveau moyen de production qui pourrait dans l'avenir concourir à l'atteinte de l'autonomie énergétique en 2030.

Il est à noter également que pour la première fois depuis la parution du BER, la production électrique a diminué de 0,9% par rapport à 2017 (-26,4 GWh ce qui correspondrait à la consommation électrique de la commune de la Petite Ile en 2018).

Qui dit baisse de la production électrique, dit baisse de la consommation électrique

Le mouvement social de novembre 2018 a eu un impact sur la consommation électrique mais pas que... Lorsque l'année 2018 est passée au crible, il est possible de constater une diminution de la consommation électrique sur plusieurs mois de l'année en comparaison à 2017. Les actions de maîtrise de la demande en énergie auprès du grand public, porte de plus en plus ses fruits. Ces efforts sont autant réalisés par des particuliers, des industriels, des entreprises que des collectivités locales. Des gestes simples ou des procédures de maîtrise de la consommation qui sont gagnant- gagnant (EDF diminuant la production électrique et les consommateurs réalisant des économies sur leur facture).

Mais pas que ...

Des nouveautés sont à relever pour 2018. Un nouveau moyen de production et un outil de stabilité réseau font leur apparition pour cette année 2018. Il est à noter **la mise en service de la centrale thermique bioéthanol de la société Albioma à St Pierre ainsi que la mise en service industrielle d'une batterie d'une puissance de 5 MW et développant une énergie de 2,5 MWh en décembre 2018 dont les effets seront visibles en 2019.**

Le seuil de déconnexion des énergies intermittentes sur le réseau est passé de 32% à 35% comme inscrit dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2018 – 2023.

Le secteur du transport

Le Bilan Energétique de La Réunion présente chaque année le secteur du transport comme le premier secteur de la consommation d'énergie finale (64,5% en 2018)

Le secteur du transport comprend le routier, l'aérien et le maritime. Les différents documents stratégiques fixent des objectifs de diminution au transport routier.

En 2018, le secteur du transport routier diminue également pour la première fois depuis la publication du BER. Il est constaté -1,1% par rapport à 2017. Ceci peut s'expliquer par le mouvement social de novembre 2018 qui a empêché la plupart des transports routiers de circuler pendant deux semaines.

Plus finement, en termes de consommation de carburants entre le gazole et le sans plomb, il est constaté une diminution de 3,7% de la consommation de gazole mais une augmentation de 7,7% du sans plomb.

Le marché des véhicules hybrides et électriques évolue sûrement

Le tableau ci-dessous présente le nombre de véhicules électriques et hybrides (rechargeables et non-rechargeables) cumulé depuis 2006 :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017/2018 (%)
Voitures hybrides non Rechargeables	38	120	202	422	685	960	960	1 671	2 385	3 122	3 897	4 635	5 592	+ 21%
Voitures hybrides Rechargeables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105	215	379	528	+ 39%
Voitures électriques	0	0	0	0	6	12	12	62	123	227	334	589	921	+ 56%
ENSEMBLE	38	120	202	422	691	972	972	1 733	2 508	3 454	4 446	5 603	7 041	+ 26%

Sources : Fichier centrale automobiles, concessionnaires, Soes-DEAL, Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Au total à fin 2018, l'île compte 921 véhicules électriques, 528 véhicules hybrides rechargeables et plus de 5 500 véhicules hybrides non rechargeables.

La consommation électrique qui découle de la mobilité électrique (uniquement les véhicules électriques) est estimée à 84 tep. Elle représenterait 0,1% de la consommation de sans-plomb.

Pour la recharge des véhicules électriques, 123 points sont disponibles sur l'île. Elles sont recensées dans le bilan énergétique à la page 41.



L'énergie solaire à l'honneur

Une action phare de la maîtrise de la demande en énergie : le solaire thermique : 1 foyer sur 2 est équipé d'un chauffe-eau solaire individuel

Le chauffe-eau solaire est une action phare de la maîtrise de la demande en énergie car elle permet d'effacer une partie de la production électrique qui peut être allouée au chauffe-eau électrique. Ainsi en 2018, les 165 438 chauffe-eau solaires comptabilisés sur le territoire de La Réunion (hors taux de renouvellement) permettraient d'éviter 248 GWh élec. soit la consommation électrique de 70 000 ménages ou d'effacer la consommation électrique d'une dizaine de petites communes de La Réunion.

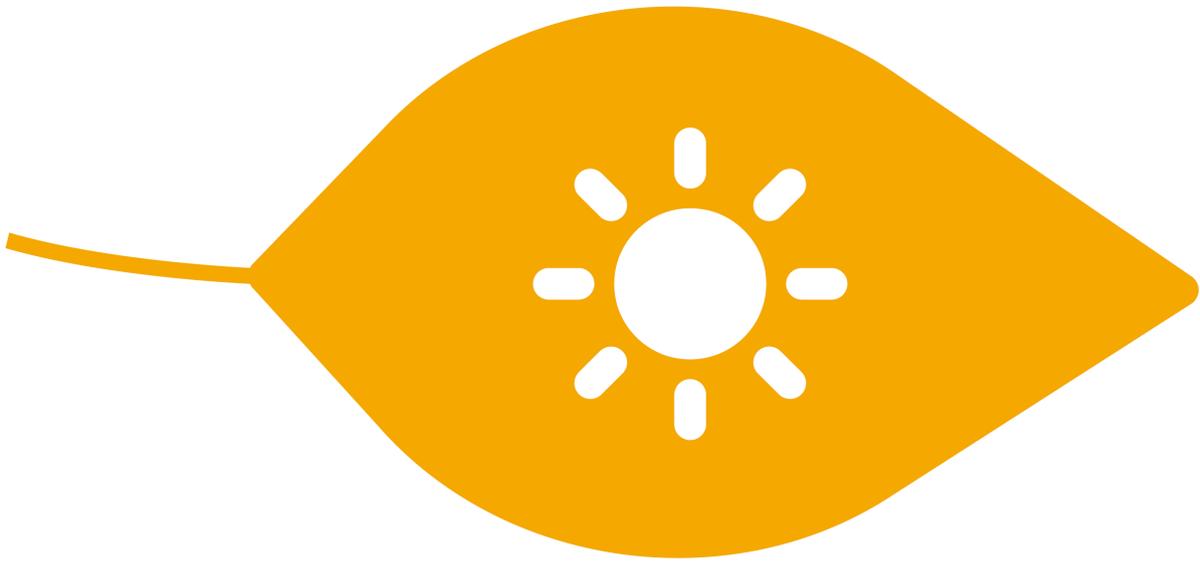


Depuis 3 ans, les ménages ont une préférence pour l'abonnement (64% des poses de 2018). Ceci pourrait s'expliquer par la diminution des avantages fiscaux (crédit d'impôt, ...). Dans le cadre du dispositif E.Co.Solidaire mis en place pour aider les ménages en précarité, il y a eu 1 100 chauffe-eau solaires posés soit 32% des ventes de 2018.

Un état des lieux des appels à projets photovoltaïques

L'ADEME, la Région Réunion et l'Europe via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) lancent régulièrement des appels à projets depuis 2016 pour soutenir la réalisation d'installations photovoltaïques en autoconsommation sans revente du surplus d'électricité. Les résultats des appels à projet totalisent 15 lauréats pour une puissance cumulée d'environ 3 MWc.

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a également lancé fin 2016 un appel d'offre portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation et situées dans les zones non interconnectées. La Réunion compte le plus grand nombre de lauréats (13 sur 42 au total) avec une puissance totale de 4,5 MWc.



Les directives locales et nationales

Les directives locales et nationales

Le SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie)

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) a été introduit par l'article 68 de la loi du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement. Il a pour objectifs, aux horizons 2020 et 2050, de fixer :

- Les orientations permettant d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter, notamment en définissant les objectifs régionaux en matière de maîtrise de l'énergie,
- Les orientations en termes de qualité de l'air permettant de prévenir ou de réduire la pollution atmosphérique ou d'en atténuer les effets,
- Les objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre en matière de valorisation des potentiels énergétiques du territoire.

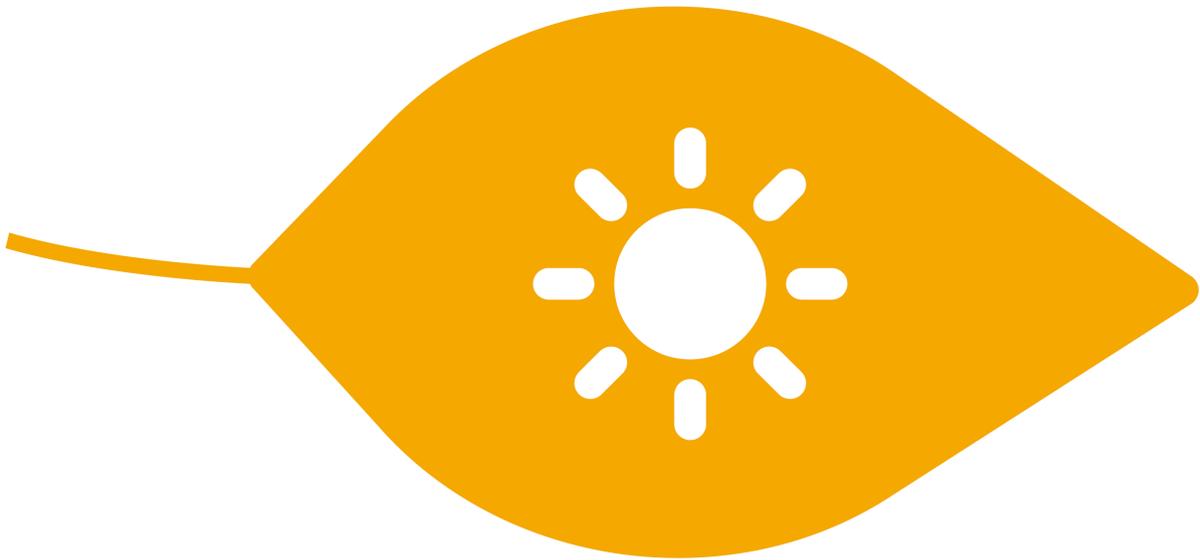
Co-élaboré par l'État et la Région il décline les objectifs de la politique énergétique et climatique spécifiques pour les départements d'outre-mer tels que, parvenir à l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 avec comme objectif intermédiaire, 50 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2020.

Le SRCAE fixe également l'objectif de réduire de 10% les émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2011 et de diminuer de 10% le volume de carburants fossiles importés pour le secteur des transports en 2020 par rapport à 2011.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 a mis en place la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) qui, pour les zones non interconnectées (ZNI) au territoire métropolitain continental comme La Réunion, remplace tout le volet énergie du SRCAE.

Le schéma régional biomasse (SRB) intégrera également le SRCAE en tant que plan de développement de la biomasse de la PPE.

De plus, dans les ZNI, le SRCAE a vocation à intégrer le schéma d'aménagement régional (SAR) à sa révision.



Les acteurs de l'OER

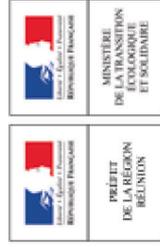
CARTOGRAPHIE DES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉNERGIE

LISTE NON EXHAUSTIVE

RÈGLEMENTATION ET PLANIFICATION



CRE
Commission de Régulation de l'Énergie
Autorité administrative indépendante veillant
au bon fonctionnement des marchés de l'électricité
et du gaz en France



PRÉFECTURE

DEAL

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

ÉTAT

Garant de la politique nationale



Conseil Régional de La Réunion
Planification climat-énergie
et transport



Conseil Départemental de La Réunion
Chef de file sur la précarité énergétique



Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
Coordinateurs de la transition énergétique
sur leur territoire

ACCOMPAGNEMENT



TÉMERGIE
Cluster d'acteurs
de l'énergie



ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ADEME

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie
Soutient des actions territoriales



Horizon Réunion

Société Publique Locale
Accompagne les collectivités locales
dans leurs projets énergétiques
Porte l'Observatoire Énergie Réunion



Nexa

Agence Régionale
de Développement,
d'Investissement
et d'Innovation

PRODUCTION D'ÉNERGIE



ET SYNDICATS
DE PRODUCTEURS
(liste non exhaustive)

GESTION RÉSEAUX



SIDELEC

Syndicat Intercommunal
d'Électricité de La Réunion
Redistribution de l'électricité
dans les communes de l'île



EDF SEI

Électricité de France
Systèmes Énergétiques Insulaires
Gestionnaire du réseau
électrique à La Réunion

L'OER et Horizon Réunion

Horizon Réunion

La société publique locale Horizon Réunion accompagne depuis 2013 l'île de La Réunion vers une autonomie électrique, au service des collectivités, des territoires et de ses habitants.

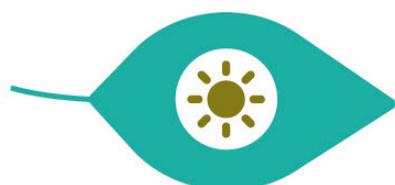
Anciennement Energies Réunion, la SPL change de dénomination sociale le 12 février 2019, suite à l'ouverture de son objet social vers de nouvelles compétences : l'environnement, la biodiversité et le climat. Son rôle : accompagner les collectivités locales actionnaires dans le développement de projets concrets aux enjeux énergétiques, solidaires et durables.

Ses missions :

- Assurer à ses actionnaires des bilans et des indicateurs fiables en matière de connaissance et d'observation.
- Structurer les actions de ses membres à travers une aide à la décision par une définition et un suivi de stratégies dans les domaines d'intervention de la société.
- Mettre en place des actions (études, exploitation, production, gestion, formation) destinées à contribuer aux projets des actionnaires dans les domaines d'intervention de la société.
- Donner une visibilité publique accrue aux acteurs et aux citoyens par une information et une sensibilisation sur la thématique des énergies.
- Contribuer à une coopération internationale dans l'intérêt et pour le compte de ses actionnaires.

Observatoire Energie Réunion

L'Observatoire Énergie Réunion (OER), animé par Horizon Réunion, s'inscrit dans la stratégie énergétique menée par la Région Réunion et les partenaires de la Gouvernance Énergie. Outil d'observation et d'information sur la situation énergétique de l'île de La Réunion, l'observatoire traduit la volonté des différents partenaires de se doter d'un instrument spécifique d'appui aux actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables ainsi que d'évaluation de ces actions.



HORIZON
REUNION

CONTACT PRESSE

Aurélie LECHAT - Chargée de communication

0692 76 21 18 - 0262 44 57 85

aurelie.lechat@spl-horizonreunion.com

Horizon Réunion

1 rue Galabé

Bâtiment A - Quartier d'affaires Tamarins

97424 Piton Saint-Leu

0262 44 57 00